

# SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

## Délibération du Conseil de Communauté

### Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 52  
Membres absents : 26  
Procurations : 13

Séance du 1<sup>er</sup> octobre 2025  
L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 1<sup>er</sup> du  
mois d'octobre à 18 h 00, le Conseil de  
Communauté, légalement convoqué, s'est  
réuni au Centre de Secours Principal des Trois  
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc  
Deichtmann, Président de Saint-Louis  
Agglomération

Date de convocation : 25/09/2025  
Date de transmission : 07/10/2025  
Date de mise en ligne : 08/10/2025

#### Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. JUCHS Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

#### Absents excusés :

Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), Mme CHOQUET Sylvie (pouvoir à M. BACHMANN Florian), Mme FERRANDEZ Françoise, M. FUCHS Serge (pouvoir à M. RIBSTEIN André), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GISSY Bertrand (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KANNENGIESER Bernard (pouvoir à Mme RINQUEBACH Ariane), M. KERN Gérard (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. KNIBIELY Philippe (pouvoir à Mme GERTEIS Stéphanie), Mme LEFEBVRE Martine (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul (pouvoir à M. GASSER Lucien), M. MULLER Hubert, M. PILLERI Angelo, Mme ROSSE Christiane (pouvoir à Mme BACH Céline), M. SAVARY Nicolas (pouvoir à M. PISARONI Gabriel), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne (pouvoir à Mme SFEIR Lola), M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. LITZLER Thierry)

#### Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

## 25<sup>ème</sup> QUESTION

### Mobilités - Avenant n°8 à la convention cadre multi partenariale de coopération relative à la mise en œuvre de titres intégrés zonaux Alsa+ 24H et Alsa+ Groupe avec la Région Grand Est

(DELIBERATION n° 2025-162)

Une convention multi partenariale de coopération relative à la mise en œuvre de titres intégrés zonaux Alsaplus 24H et Alsaplus Groupe Journée à l'échelle du territoire alsacien, valable sur tous les réseaux de transport en commun opérant dans la région, a été signée entre la Région Grand Est et les 10 Autorités Organisatrices de Transports alsaciennes en décembre 2011.

En effet, ces dernières ont engagé une démarche commune de mise en œuvre d'outils favorisant la multimodalité, afin de faciliter les trajets combinant plusieurs modes de transport : mise en place d'un site d'information multimodale, aménagement des pôles d'échanges, déploiement d'une gamme tarifaire multimodale etc.

Cette convention a pour objet de décrire la pérennisation des titres intégrés zonaux multi réseaux et de préciser les principes de répartition des recettes et de prise en charge financière par chacun des signataires de la convention, ainsi que des impacts financiers associés.

L'avenant n°8 proposé a pour objet de modifier respectivement les articles I-2 et II-5 de cette convention. Ainsi :

- La convention est prolongée de 12 mois partir du 1<sup>er</sup> octobre 2025, soit jusqu'au 30 septembre 2026 ;
- Par soucis de cohérence avec la gamme tarifaire du réseau Fluo de la Région Grand Est, les titres Alsa+ 24h et Alsa+ Groupe évoluent comme suit :

	Alsa+ 24h		Alsa+ Groupe	
	Tarifs depuis le 1 <sup>er</sup> juillet 2019	Tarifs au 1 <sup>er</sup> octobre 2025	Tarifs depuis le 1 <sup>er</sup> juillet 2019	Tarifs au 1 <sup>er</sup> octobre 2025
Zone urbaine	3.60€	4.60€	5.40€	7.20€
Zone département	23.10€	26.50€	24.20€	28.00€
Zone Alsace	37.40€	43€	39.10€	45€

Cette évolution des prix sera appliquée à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2025. Il est précisé que ces tarifs n'avaient pas changé depuis juillet 2019.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver l'avenant n°8 à la convention cadre multipartenariale de coopération relative à la mise en œuvre de titres intégrés zonaux Alsaplus 24H et Alsaplus Groupe Journée à l'échelle du territoire alsacien valable sur tous les réseaux de transport en commun opérant dans la région, tel que ci-annexé ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer l'avenant n°8 à ladite convention cadre, ainsi que tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté  
- approuve à l'unanimité ces propositions.

---

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 03 octobre 2025

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

